

DEPARTEMENT DU NORD

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
du Conseil Municipal de la Commune de
LEZENNES**

**Arrondissement
de LILLE**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux mars à onze heures, le Conseil Municipal de la Commune de LEZENNES s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Didier DUFOUR, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Objet : Election des Adjoints

**Date de convocation :
Le 18 mars 2026**

Présents : Didier DUFOUR – Ludovic CHRETIEN – Sandrine DEPLECHIN – Frédérique DESCAMPS – Michaël DESEURE – Cathy DONDEYNE – Alexis DUCHESNE – Aude DUDENKO – Gaëlle GAUDRON – Marc GODEFROY – Franck LACMANS – Lucienne LAVOISIER – Quentin LEGER – Reinald LORIDAN – Cyril MIRABAUD - Raphaëlle MIRABAUD – Carole PETIT – Pascaline PREVOST – Jean SAGETTE – Stéphanie SAGETTE – Elodie STANASZEK

**Nombre de Conseillers
en exercice : 23**

Absents excusés :

Edouard BABIK donne pouvoir à Cyril MIRABAUD
Farid FARAJI donne pouvoir à Didier DUFOUR

**Nombre de Conseillers
Présents : 21**

Absents :

**Nombre de Conseillers
Votants : 23**

Pour : 23

Contre : 00

Abstention : 00

Secrétaire de séance :

Monsieur Didier DUFOUR, Maire, a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil Municipal. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Le Maire invite le Conseil Municipal à décider du délai, à laisser pour le dépôt des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au Maire qui doivent compter au plus autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner.

Il est constaté qu'une seule liste de candidats présentée par Madame Aude DUDENKO aux fonctions d'adjoint au Maire a été déposée. Cette liste a été jointe au procès-verbal.

Par conséquent, il est décidé d'engager sans plus attendre les opérations de l'élection des adjoints.

Résultats du premier tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 00

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 23

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) : 00

Nombre de suffrages exprimés : 23

Majorité absolue : 12

La liste présentée par Mme Aude DUDENKO ayant obtenu la majorité absolue, les membres de cette liste ont été proclamés adjoints et immédiatement installés. Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste, soit :

1^{er} adjoint : AUDE DUDENKO

2^{ème} adjoint : JEAN SAGETTE

3^{ème} adjoint : SANDRINE DEPLECHIN

4^{ème} adjoint : LUDOVIC CHRETIEN

5^{ème} adjoint : STEPHANIE SAGETTE

6^{ème} adjoint : CYRIL MIRABAUD

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Le procès verbal de l'élection est annexé à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme.

Le Maire,

Didier DUFOR

Date d'envoi en Préfecture du Nord : 23 MARS 2026

Date de réception en Préfecture du Nord :

Date de publication : 23 MARS 2026